



## Point 15

### **Programme œcuménique d'accompagnement EAPPI ; poursuite du soutien; crédit récurrent; décision**

**Propositions:**

**Le Synode des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure soutient le programme EAPPI du Conseil Œcuménique des Eglises pendant la période 2014-2016 par une contribution annuelle de CHF 25'000.- (compte 592.331.02).**

### **Développement**

Dans le cadre de sa campagne œcuménique pour la fin de l'occupation de la Palestine et pour une paix équitable au Proche-Orient, le Conseil Œcuménique des Eglises lançait en 2002 le « Programme œcuménique d'accompagnement en Palestine et Israël » (Ecumenical Accompaniment Programme in Palestine and Israel – EAPPI). Des observatrices et des observateurs des droits humains venus de différents pays voyagent depuis lors dans les territoires occupés de la Palestine.

Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, Service OeTN, ont largement contribué à ce que la Suisse participe à l'EAPPI. Ce n'est pas non plus un hasard si le quart des observatrices et observateurs envoyés jusqu'ici proviennent des régions du ressort territorial de notre Eglise.

Le droit d'Israël à l'autodétermination et à la protection de ses intérêts et de la sécurité de ses citoyennes et citoyens est incontesté. Il est compréhensible et légitime qu'en cette période de déstabilisation au Proche-Orient, la sécurité nationale soit prioritaire et que les activités terroristes soient poursuivies.

Mais d'un autre côté, l'occupation de la Cisjordanie et la manière dont sont traités ses habitants contreviennent aux droits de l'homme. Malheureusement, onze ans après le lancement du programme EAPPI, rien n'a changé. Alors que l'attention du monde se focalise sur les conflits ouverts en rapport avec le « printemps arabe » et la guerre en Syrie, l'Etat d'Israël poursuit sa politique de ségrégation dans son pays et en Cisjordanie. Le développement social et économique de la population palestinienne est entravé par un dédale de lois, par l'avancement de la construction des murs et par l'implantation incessante de colonies. Il y a des violences contre la population civile de la part de la police et de l'armée.

Dans cette situation, les volontaires de l'EAPPI sont souvent les seuls témoins qui d'une part ont un effet préventif de par leur présence et d'autre part peuvent rapporter les incidents. Pour beaucoup d'organisations internationales, les rapports des bénévoles de

l'EAPPI sont une base décisive pour traiter avec les autorités israéliennes et, selon la nature des incidents, également avec les autorités de l'autonomie palestinienne.

Margrit Freivogel a été en service de novembre 2012 à février 2013 à Yanoun. Elle raconte : «Même si beaucoup de villages dans notre région d'engagement continuent d'être régulièrement attaqués par des colons, subissant des dévastations et des dommages, leur nombre et l'étendue de la violence ont régressé. Je suis convaincue que par mon engagement, je peux donner à ces gens de l'espoir et le sentiment de ne pas être oubliés».

En Suisse, c'est l'EPER, sous le patronat de la Fédération des Eglises Protestantes de Suisse (FEPS), qui est responsable de la participation des bénévoles au programme. L'EPER a chargé Peace Watch Switzerland de la préparation et de l'accompagnement des bénévoles suisses. L'EPER soutient les anciens bénévoles dans leur travail de communication et de sensibilisation.

En mai 2013, l'EPER a adressé aux Eglises réformées cantonales la demande de poursuivre leur soutien à ce programme par des contributions régulières. La requête de l'EPER était soutenue par une lettre d'accompagnement de la FEPS.

L'importance du programme d'observation des droits humains dans le contexte du conflit israélo-palestinien est incontestée. Simultanément, il permet aux paroisses en Suisse de participer activement à cet effort et d'entrer en dialogue par l'envoi de bénévoles.

Malgré le caractère exemplaire de ce projet, force est de constater que le soutien du programme EAPPI par les Eglises réformées nationales de Suisse décline, et il est à craindre que leur participation financière ira elle aussi en diminuant. En 2012 déjà, seuls CHF 60'000.- sur les CHF 100'000.- prévus dans le budget ont été versés.

La contribution des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure a d'autant plus d'importance et de poids comme base pour le travail de l'EPER/EAPPI, s'agissant aussi bien de la mise en réseau thématique que de l'assurance du soutien financier.

Pour les années à venir, ni le programme dans son ensemble ni la participation suisse ne peuvent prendre de l'ampleur, il s'agit cependant de maintenir la présence sur place et l'ancrage dans les Eglises nationales. La cible pour la contribution des Eglises nationales au programme s'élève encore et toujours à CHF 100'000.-. A la lumière de ces arguments et étant donné la situation financière tendue de nombreuses Eglises nationales, la contribution des Eglises Refbejuso doit être maintenue à CHF 25'000.-.

Le Conseil synodal

Annexes :

- lettre de soutien de la FEPS d'avril 2013
- papillon EAPPI 2013